

Sociétaire :

Raison Sociale :

Adresse :

Représentant légal :

Nom :

Prénom :

Votre contrat d'assurance n°

ATTESTATION DE NON PRISE EN CHARGE

La MAPA atteste que la garantie Perte d'exploitation de votre contrat d'assurance Multirisques Commerce n'intervient qu'à la suite de dommages matériels directs subis par le commerce (exemples : incendie, tempête, inondation...).

Il ne prévoit donc pas de protection contre les conséquences des maladies contagieuses humaines ou animales, telles que celles du COVID-19.

Fait à Saint Jean D'Angely, le 20/3/2020.

Monsieur Vincent LOIZEIL
Directeur Général

